PAROISSE STE-MARIE-MADELEINE
FONDÉE EN 1877

Le Bulletin

SAINTE-MARIE-MADELEINE

Vol. 13 • No. 4 • Avril 2020

Les Durocher du rang d'Argenteuil ont transformé leur balade en famille en démarche environnementale en nettoyant les fossés. Merci pour cette belle initiative !

Crédit photo • Caroline Vachon

Ménage du printemps

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

11 mai à 19 h 30

405, boul. Laurier
Sainte-Marie-Madeleine
Selon les mesures sanitaires en vigueur, cette séance pourrait être à huis clos. Vous serez informés.

À lire ce mois-ci :

P 2 | Échos du conseil
P 3 | Affaires municipales
P 6 | Loisirs : ce n'est que partie remise

Gilles Carpentier
Maire

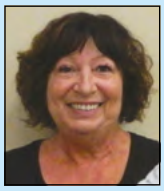

Ginette Gauvin
Siège # 1

René Poirier
Siège # 2

Bernard Cayer
Siège # 3

Jean-Guy Chassé
Siège # 4

Pascal Daigneault
Siège # 5

René-Carl Martin
Siège # 6

LE MOT DU MAIRE

Chers concitoyennes et concitoyens,

Le printemps est déjà entamé ! Les fêtes de Pâques ont été bien différentes et il faut maintenant faire autrement; entre autres, acheter localement pour soutenir nos commerces et se déplacer le moins possible. Nous reconnaissons les efforts consentis par chacun de vous pour protéger la collectivité et nous vous en remercions grandement.

Certains fournisseurs agricoles possèdent des denrées à vendre. Je pense notamment aux acériculteurs, en autres. Aussi, nos commerçants de la Paroisse et du Village peuvent vous livrer des biens à domicile sans interaction sociale. Finalement, quoi de mieux qu'une petite marche avec distanciation afin de saluer de loin vos voisins ?

Lors de la dernière séance du conseil municipal, les élus ont dû prendre la décision de reporter la fête des bénévoles en raison de l'empêchement de se réunir. Ce n'est que partie remise. Nous voulons souligner vos efforts à l'animation de notre vie communautaire et trouverons bien un moyen de nous voir au cours de l'année 2020.

Je vous invite à nous écrire par courriel ou par la poste afin de poser les questions appropriées au conseil. Le directeur général en fera la présentation lors de la partie réservée aux questions du public lors des séances à huis clos, afin de répondre à vos interrogations. Non, la municipalité ne s'est pas mise en pause. Elle poursuit son travail.

Gilles Carpentier, Maire

LES ÉCHOS DU CONSEIL

Centre municipal en devenir

Un mandat d'une valeur de 13 800 $ a été octroyé à la firme Boulianne Charpentier Architectes afin de préparer les plans préliminaires d'une proposition architecturale pour le centre municipal. Firme de Saint-Hyacinthe, elle compte à son actif la préparation de divers dossiers municipaux. Le comité de travail en place prendra en compte les divers volets des orientations exprimées par les élus afin de préparer un concept de base en compagnie du chargé de projet de la firme. Ce travail devrait prendre au plus 8 semaines. Quant à l'analyse de sites, cette activité sera complétée sous peu et des décisions se prendront, nous l'espérons, au courant du mois d'avril.

Pascal Daigneault, conseiller municipal
responsable du comité de travail

Un nouveau membre dans l'équipe

Toute l'équipe municipale souhaite la bienvenue à M. Robert Roy qui a joint le Service des Travaux publics le 30 mars dernier. Nous lui souhaitons tout le succès possible à ce poste.

Ginette Gauvin, conseillère municipale
coresponsable des ressources humaines

NOUS JOINDRE

Mairie et administration
3541, boul. Laurier | 450 795-6272
info@stemariemadeleine.qc.ca

Loisirs, culture et vie communautaire
3549, boul. Laurier | 450 795-6272, poste 113
loisirs@stemariemadeleine.qc.ca
loisirsstemm

Heures d'ouverture :
Lundi au jeudi | 8 h 30 à midi et 13 h à 16 h 30
Vendredi | 8 h 30 à midi

Urbanisme
3541, boul. Laurier | 450 795-6272, poste 104
urbanisme@stemariemadeleine.qc.ca

Inspecteur municipal
3541, boul. Laurier | 450 795-6272, poste 105
info@stemariemadeleine.qc.ca

www.sainte-marie-madeleine.ca

AFFAIRES MUNICIPALES

Vitesse sur les rangs et les routes : la municipalité agit

La vitesse des utilisateurs de la route est un enjeu pour les élus. Malgré l'affichage d'une vitesse maximale sur les panneaux routiers, un dépassement de ces normes est remarqué régulièrement par l'administration. Ainsi, la Municipalité fera l'acquisition sous peu de deux panneaux servant à mesurer la vitesse des véhicules. Ces appareils affichent la vitesse et un message, soit d'appel à la prudence lorsqu'il y a dépassement de la vitesse par rapport à la norme, soit d'encouragement si la limite de vitesse est respectée. De plus, ces appareils sont munis d'un enregistreur permettant d'analyser sommairement les conditions par rapport à une plage de temps. Alimentés à l'énergie solaire, les panneaux bénéficient d'une alimentation autonome de longue durée. Ils pourront être déplacés selon les besoins.

Branchement des installations sanitaires rues Palardy et Berger

Les citoyens peuvent maintenant évacuer leurs eaux usées à même les installations municipales fonctionnelles. Les citoyens n'ayant pas encore effectué les branchements à l'égout sur la partie privée (votre terrain – hors de l'emprise publique) doivent communiquer avec l'inspecteur municipal afin d'obtenir une autorisation écrite pour procéder aux travaux de raccordement, et surtout voir à condamner la fosse septique adéquatement par la suite. Nous offrirons du soutien aux citoyens pour mener à bien cette conversion.

Animaux de compagnie dans les parcs et espaces publics

Nous demandons à tous les propriétaires de chien de les tenir en laisse dans les parcs municipaux et les espaces publics. D'autre part, tout citoyen incommodé ou qui ne se sent pas en sécurité en présence d'un chien en liberté dans l'espace public est invité à communiquer avec notre fournisseur en gestion animalière :

Fondation Caramel
450 549-2935 | info@fondationcaramel.com

Rapport en gestion contractuelle 2019

Le conseil municipal rendra disponible sous peu sur le site internet municipal le *Rapport en gestion contractuelle 2019* de la Municipalité. Déposé à la séance du conseil municipal d'avril 2020, il a été préparé par le directeur général. Il fait état de l'avancement en matière de respect d'octroi de contrats municipaux. Il se veut une référence en implantation de mesures visant la saine gestion contractuelle. Les élus accordent une grande importance à ce processus. Notons que la saine gestion des contrats a permis d'effectuer des économies importantes en 2019, tant en coûts de contrats qu'en gestion administrative. Nous constatons déjà un bénéfice !

Rapport définissant la tarification

Il a été décidé de mettre à jour le règlement de tarification des services. L'ancien règlement datait de 2004. Nulle intention de la part des élus d'imposer des tarifs exorbitants sur les produits et services vendus. Il s'agit plutôt d'identifier clairement ce que la Municipalité offre et à quel coût. Sera également défini dans ce règlement le mode d'application de cette tarification.

Clôture au parc Choquette

Les élus priorisent l'installation d'une clôture aux terrains limitrophes au parc. Ceci a pour but de délimiter la propriété municipale. Elle fera également en sorte de créer un seul accès au parc, à l'entrée principale sur la rue Piette. C'est la présence d'animaux, non contrôlée par leurs maîtres et devenue un irritant pour plusieurs, qui a motivé cette décision. Les membres du conseil municipal favorisent en conséquence le contrôle des activités sur le terrain municipal. Un processus d'information des citoyens visant à encadrer la démarche sera assuré par le Service d'urbanisme. Selon nos prévisions, l'installation de cette clôture pourrait se faire à l'automne 2020. Notons par ailleurs que le site est presqu'entièrement clôturé ou possède sur un côté une haie de grande d'ampleur.

Entretien des terrains et brûlage

La belle saison amène les citoyens à effectuer des travaux d'entretien sur leur terrain. Nous rappelons que les feuilles et les branches doivent être déposées au chemin lors de la collecte des matières organiques (bac brun). Toutefois, plusieurs citoyens choisissent de brûler les feuilles et les branches qu'ils ont ramassées. Nous vous rappelons qu'en tout temps, **un permis est requis pour les feux à ciel ouvert**. Si telle est votre intention, nous vous invitons à communiquer avec le Service de sécurité incendie pour obtenir le permis et vous enjoignons à la plus grande prudence.

• LES MARCHÉS •
Tradition
ALIMENTATION STE-MADELEINE
JULIE ET DAVID LAFRANCE
Ouvert tous les jours de 8 h 30 à 21 h
30, rue Saint-Jean-Baptiste, Sainte-Madeleine | 450 795-3355

KARATÉ FORZA
Centre de Karaté Forza
450 464-1215
François D'Ascanio
Directeur
3547, boul. Wilfrid-Laurier
Sainte-Marie-Madeleine, QC J0H 1S0

LA TOILETTE N'EST PAS UNE POUBELLE

Chers citoyens, nous aimerions vous rappeler qu'il est important de faire attention à ce que nous disposons dans les égouts sanitaires. L'accumulation de lingettes humides dites « biodégradable » ainsi que de serviettes sanitaires cause beaucoup de bris pour nos stations de pompage municipales. L'accumulation de gras sur les flottes de la pompe facilite l'adhérence de ces déchets et cause plusieurs problématiques de départ et d'arrêt pour les pompes.

Pour faire face à cette problématique, la Municipalité doit régulièrement effectuer un lavage complet des stations, **ce qui est très coûteux à long terme pour les contribuables.** Nous devons fréquemment effectuer des appels de service auprès d'un électromécanicien pour décontaminer le tout et repartir les stations de pompage. Il arrive parfois que le service soit sollicité deux fois par mois, dépassant la somme de 1000 $ par mois. Depuis janvier 2020, nous avons déjà déboursé plus de 2 500 $ en appels de service.

Voici une liste de déchets communs qui se retrouvent dans les égouts qui **NE DEVRAIENT PAS** être disposés dans les toilettes :

Lingettes

Bien souvent estampillées biodégradables, les lingettes (lingettes pour bébé, lingettes désinfectantes, lingettes intimes...) font partie des déchets qu'on retrouve le plus souvent dans les réseaux. Les lingettes dites biodégradables sont extrêmement résistantes et ne se dégradent en réalité qu'au bout de 3 mois. Si elles échouent dans les égouts, elles se gorgent de matières visqueuses et finissent par obstruer l'entrée des stations d'épuration.

Coton-tiges

Bien trop petits pour être interceptés par les grilles de filtration, ils se retrouvent en grande quantité dans les milieux aquatiques. Non seulement ils diffusent en continu des substances chimiques dans la nature, mais ils mettent en danger les animaux qui les ingèrent

Tampons et serviettes sanitaires

Au-delà des emballages plastiques extrêmement nocifs pour l'environnement, les serviettes et les tampons hygiéniques ne se dissolvent pas dans l'eau. Ils risquent de boucher les canalisations et d'obstruer les pompes d'épuration. De plus, ces produits en fibre de coton contiennent des substances toxiques néfastes pour l'environnement.

Produits de latex

Les condoms sont très souvent jetés dans les toilettes. En ce temps de COVID-19, les gants de latex s'ajoutent en quantité appréciable. Cette matière étant très dommageable pour les installations de pompage, les objets de latex doivent être jetés à la poubelle.

Médicaments

Les résidus médicamenteux sont particulièrement toxiques pour l'environnement; ils polluent les nappes phréatiques et fragilisent l'ensemble de l'écosystème. Le bon réflexe à adopter : déposez systématiquement vos médicaments périmés ou dont vous n'avez plus l'usage chez votre pharmacien.

La peinture

Si vous utilisez de la peinture chez vous, ne la jetez jamais dans les toilettes. Elle contient des substances toxiques (diluants, pesticides, etc.) qui ne peuvent pas s'éliminer par des traitements classiques.

Matières grasses et huiles

Ne jetez pas les graisses usagées dans les toilettes car le gras, au contact de l'eau, s'agglomère pour former des tampons et boucher les canalisations. Il est non seulement important de ne jamais jeter de graisses dans les toilettes, mais il est également conseillé d'essuyer la vaisselle graisseuse avec de l'essuie-tout avant de la laver.

La litière pour chat

De même que pour les lingettes, certains fabricants affirment que la litière pour chat est biodégradable. Or, le volume d'eau déversé par une chasse d'eau est loin d'être suffisant pour évacuer correctement une litière. De plus, une litière pour chat contient une substance absorbante qui peut faire gonfler jusqu'à 15 fois son volume original. Jetée dans les toilettes, elle risque de boucher les canalisations, de créer des débordements et de polluer la nature. Si vous achetez de la litière dite « biodégradable », il est conseillé de la déposer dans les ordures plutôt que de la jeter dans les toilettes. Pour toutes les autres litières, il faut les jeter avec les déjections du chat dans la poubelle.

Que pouvons-nous donc jeter ?

Hormis **l'urine, les selles et le papier toilette,** la toilette n'a pas vocation à recevoir d'autres déchets. Les canalisations et les stations d'épuration ne sont donc pas conçues pour traiter tous les déchets que nous venons de citer et dont la liste n'est pas exhaustive. Il convient de respecter les consignes de tri et de jeter ces déchets dans des poubelles adaptées.

MICROPLUS
DISTRIBUTION
Distribution de bières de microbrasseries
info@dmicroplus.com

CAMPAGNA
CHOCOLATS
Faits à la main
Bar laitier du coin
Chocolaterie artisanale
605, rue Saint-Simon, Sainte-Madeleine, QC J0H 1S0
T. 450 703-4397 | C. 514 965-4397
campagnachocolats@gmail.com
Chocolats Campagna

AVIS PUBLICS

RÉGULARISATION D'UNE SITUATION EXISTANTE

Avis public est donné par le soussigné, conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, que lors de la séance du 11 mai 2020*, le conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure # DM-2020-03 : demande de dérogation mineure. L'effet de cette demande, si elle est accueillie, vise la régularisation d'une situation existante au niveau de la marge arrière d'un bâtiment accessoire construit en 2007. La situation projetée ne respecte pas le règlement de zonage 09-370, article 7.2.4.1, quant à l'aspect suivant : la marge arrière du bâtiment accessoire est de 0,35 m au lieu de 1 m tel que prescrit. La dérogation est de 0,65 m. Tous les intéressés pourront se faire entendre par le conseil relativement à cette demande en se présentant au 405, boulevard Laurier, à Sainte-Marie-Madeleine à la date précédemment mentionnée. La séance débutera à 19 h 30.

Donné à Sainte-Marie-Madeleine, le 24 mars 2020,
par Michel Morneau, OMA, Directeur général

* Le lieu de la réunion et l'accès pourra varier selon les conditions sanitaires en vigueur.

TARIFICATION ET FRAIS D'ADMINISTRATION POUR LA FOURNITURE DE BIENS ET DE SERVICES

Avis public est donné par le soussigné que le règlement numéro 20-507 prévoit la méthode dont la Municipalité tarifie les services et les biens, les conséquences d'un chèque ou d'un paiement refusé, le coût des machineries municipales avec ou sans ressource humaine, la location d'un terrain de soccer et les frais pour faire partie de la ligue, les services et les frais relatifs au camp de jour, les services de photocopie ainsi que les biens en vente et leurs tarifs. Ce règlement peut être consulté au bureau municipal aux heures d'ouverture régulières, au 3541, boulevard Laurier (lorsque la situation sanitaire le permettra).

Donné à Sainte-Marie-Madeleine, ce 8 avril 2020,
par Michel Morneau, OMA, Directeur général

MATIÈRES RÉSIDUELLES

En cette période de COVID-19, tous les efforts sont faits pour éviter la propagation du virus et pour protéger les travailleurs qui font la collecte des matières résiduelles. Voici les consignes à respecter :

- Les collectes des matières recyclables (bac vert), des matières organiques (bac brun) et des ordures sont maintenues selon le calendrier régulier.
- Le retour de la collecte hebdomadaire des bacs bruns a eu lieu comme prévu le 2 avril dernier et elle se poursuivra tant que la situation le permettra.
- Afin d'éviter la propagation du virus, il est demandé aux citoyens de placer les bacs en bordure de route 24 heures avant le ramassage.
- Il est recommandé de recourir davantage à l'herbicyclage en laissant les feuilles déchiquetées et le gazon tondu directement sur le terrain, ce qui aura pour effet de limiter le volume de matières générées.
- En cas de surplus de matières, ne pas utiliser de petites poubelles rondes ou de sacs de papier tant que la situation ne sera pas revenue à la normale.
- Les citoyens doivent garder leurs contenants consignés à la maison et reporter à plus tard les déplacements aux points de dépôt.
- Les mouchoirs, masques, lingettes et gants souillés doivent être déposés dans des contenants de déchets fermés.
- L'écocentre est actuellement fermé et son ouverture, prévue en avril, est repoussée à une date ultérieure dont vous serez informés.

VINCENT ROY
PHARMACIEN
1042, rue St-Simon, Sainte-Madeleine, Québec J0H 1S0
450 795-3795
Membre affilié au réseau
Proxim
HEURES D'OUVERTURE
LUNDI - MARDI - MERCREDI - 9 h à 18 h
JEUDI - 9 h à 20 h
VENDREDI - 9 h à 18 h
SAMEDI - 9 h à 15 h
DIMANCHE - FERMÉ
Maintenant ouvert sur l'heure du dîner.

ANIMO etc
ANIMALERIE ET TOILETTAGE
Service de toilettage
Coupe de griffes
Nourriture de qualité
Accessoires et jouets
Livraison
animoetc.com/sthyacinthe
5259, boul. Laurier Ouest, St-Hyacinthe J2S 3V5 • 450 768-7728

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

Ce n'est que partie remise !

En ce temps de COVID-19, évènements et périodes d'inscription sont reportés. Voici le statut de quelques-uns d'entre eux :

Camp de jour estival
Inscription et soirée d'information reportées.
Nouvelles dates à venir.

Loisirs – programmation printemps 2020
Programmation annulée. Dès que le confinement sera terminé, de nouvelles informations vous seront acheminées.

Soccer été 2020
Inscription en ligne ici :
http://www.villestemadeleine.qc.ca/soccer.html

Reconnaissance des bénévoles
Précieux bénévoles, soyez certains que nous pensons à vous. Le brunch des bénévoles aura lieu à une date ultérieure sous la même formule rassembleuse.

C'est pas COVID qui va nous empêcher de bouger !

Nous avons publié sur notre site internet et sur notre page Facebook des liens qui vous proposent des activités pour bouger à tous jours. Le choix des activités est une collaboration du Service de Culture, loisirs et vie communautaire des Municipalités de Sainte-Marie-Madeleine et de Sainte-Madeleine. Le Défi Santé, on peut le relever à l'année !

https://sainte-marie-madeleine.ca/loisirs-culture-et-vie-communautaire/

municipalite.saintemariemadeleine

Mobilité active en nature

Que diriez-vous de participer au développement du réseau de mobilité active de la région ? Aidez le Centre de la Nature à planifier les parcours et les sentiers de demain pour vos randonnées en nature, vos sorties à pied et à vélo.

Répondez au sondage en ligne et gagnez des passes d'accès à la Réserve naturelle Gault :
https://www.sondageonline.com/s/mobilite_active

VOS ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Cercle de Fermières
450 795-3422 ou 450 795-3539

FADOQ Sainte-Madeleine
450 795-6477

Scouts 4e l'Avenir
450 262-1042

Chevaliers de Colomb Conseil 4301
450 795-6232

bulletin spécial

COVID-19

No 2

MESSAGE AUX AÎNÉS ET AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Si vous avez besoin de quoi que ce soit, la Municipalité fera tout son possible pour diriger votre demande vers la bonne ressource. Appelez au 450 795-6272, poste 113.

VOISINS SOLIDAIRES : les virus disparaissent, mais le bon voisinage demeure.

Vous êtes considéré comme une personne à risque en raison de votre état de santé ou pour autrui ?

RESTEZ CHEZ VOUS !

Besoin de sortir ?

GARDEZ VOS DISTANCES !

Mais rien ne vous empêche de discuter, de saluer ou de sourire par la fenêtre !

Vous êtes LIBRE ET EN SANTÉ ?

Contactez les organismes communautaires, visitez le site onjasetu.ca ou jebenevole.ca, et proposez de faire du bénévolat.

Vos gouvernements vous soutiennent

Gouvernement du Québec

https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/
Section Programmes d'aide gouvernementaux

Joindre votre député
M. Simon Jolin-Barrette
888, rue Laurier, Beloeil, QC J3G 4K7

Téléphone : 450 464-5505 | Télécopieur : 450 464-4335
sjb.BORD@assnat.qc.ca

Gouvernement du Canada

https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/maladie-coronavirus-covid-19.html
Sections soutien aux particuliers et aux entreprises

Joindre votre député
Simon-Pierre Savard-Tremblay
2710, rue Bachand, bureau 108, Saint-Hyacinthe, QC J2S 8B6

Téléphone : 450 771-0505 | Télécopieur : 450 771-0767
Simon-Pierre.Savard-Tremblay@parl.gc.ca

CALENDRIER | MAI 2020

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Le calendrier est sujet à changements selon l'évolution de la situation sanitaire en cours.					Matières recyclables 1	2
3	4	5	6	Matières organiques 7	Déchets 8 Collecte de gros rebuts	9
10 Fête des Mères	11 Conseil municipal 19 h 30	12	13	Matières organiques 14	Matières recyclables 15	16
17	18 Services municipaux fermés	19	20	Matières organiques 21	Déchets 22	Collecte RDD 23
24 31	25	26	27	Matières organiques 28	Matières recyclables 29	30

CENTRE D'ENTRAIDE MASKOUTAIN
Banques alimentaires
Magasins communautaires

CENTRE D'ENTRAIDE MASKOUTAIN

BANQUE ALIMENTAIRE
Paniers 12 $ | Les vendredis à 14 h 30 (apportez vos sacs)
405, boul. Laurier O., Sainte-Marie-Madeleine

MAGASIN DE MEUBLES USAGÉS
1500, boul. Laframboise, Local 1, Saint-Hyacinthe | **450 209-2030**
Informations : www.centredenraidemaskoutains.org

RE/MAX

Stéphane D'Aragon
Courtier immobilier résidentiel et commercial
RE/MAX IMPACT INC. AGENCE IMMOBILIÈRE
cell. **514 704-2885**
bur. **450 771-7707**

Appelez-moi pour une évaluation gratuite de votre propriété et/ou pour vendre ou acheter.
Un nom à retenir !

Imprimé sur papier FSC